

**VENDREDI
4 NOVEMBRE
2005**

N° 18.772

COMMISSION PARITAIRE 0310 C 86459

PAGE 9

PORT AUTONOME DU HAVRE

Différend au sein de la CGT

Le collectif du port autonome du Havre se trompe de combat et ne s'attaque pas aux problèmes réels : c'est, en substance, ce qu'expliquent aujourd'hui les responsables de la CGT du port autonome et leur avocat, Me Baudou, attaqués par un collectif dissident de six anciens syndicalistes. Pour Patrick Deshayes, cette « manœuvre » n'aurait d'autre but que de « déstabiliser » l'organisation syndicale, qui regroupe un millier d'agents du port autonome.

PAGE 5

La CGT dénonce le calcul libéral du collectif du port

A chaud, la direction de la CGT du port du Havre avait préféré conserver le silence. Aujourd'hui, dans l'affaire qui l'oppose à un collectif, elle dénonce un « calcul machiavélique » qui n'aurait d'autre but que de déstabiliser la CGT alors qu'ont lieu des discussions capitales.

« Il y aura des suites pénales », Me Eric Baudou, avocat du syndicat général CGT du personnel du port autonome du Havre, ne veut pas en rester aux seules condamnations civiles. Mandaté par Patrick Deshayes, le secrétaire général de l'organisation syndica-

le qui réunit mille agents du port autonome du Havre, a reçu pour mission « d'allier au bouc ». En ligne de mire, le collectif de six « anciens syndicalistes » qui ont pris en grippe la direction de la CGT du port.

Dénonçant un manque de « clarté » et de « transparence », ce petit groupe auquel appartient l'élu socialiste havrais Jean-Louis Argentin avait mis sur la place publique, via un site Internet, des échanges épistolaires avec les dirigeants du syndicat. La justice lui a demandé, par une ordonnance du 25 octobre, de retirer du site ces correspondances privées « sous peine d'astreinte de mille euros par jour de retard ». Depuis, les courriers ont dispa-

ru, seule subsiste sur le site la correspondance officielle. Après un jugement au civil, la procédure prendra donc d'ici à quelques jours une tournure pénale.

« Il roule pour un parti libéral »

Lorsque fut révélé ce différend interne (notre édition du jeudi 27 octobre), les responsables de la CGT avaient préféré ne pas prendre la parole, à chaud. Aujourd'hui, ils disent le fond de leur pensée. Et ils n'y vont pas par quatre chemins avec, tout d'abord, un constat : « L'unité syndicale est renforcée, explique Patrick Deshayes. Les gens se serrent les coudes. Ils ont bien compris les

enjeux du collectif : déstabiliser le syndicat à des fins politiques suite à des discussions vaines pour le port autonome. Et cela ne concerne pas seulement l'avenir des grutiers que les armements veulent intégrer aux entreprises privées ».

« Jean-Louis Argentin trompe les travailleurs », estime sans détours Patrick Deshayes. La raison ? « Il roule pour un parti libéral alors qu'il s'affilie au nom d'un conseil régional socialiste ! C'est un électeur libre ». Pour Me Baudou, « la preuve » de ce « passe-passe » se trouverait sur le site havrais de l'UDF. Il renvoie, par lien électronique, sur celui du collectif du port. « Que les gens se fassent une opinion », explique

Patrick Deshayes. Plutôt que de saïr notre organisation syndicale, le collectif aurait mieux fait de dénoncer les vrais dossiers, ceux qui concernent les travailleurs ». Au premier rang de ces dossiers, le syndicat cite la sécurité. « A chaque fois qu'il y a eu un accident, nous nous sommes portés partie civile », note Me Baudou.

« Calcul machiavélique »

Autre priorité, l'avenir des agents du port. « On nous fait porter la responsabilité des dysfonctionnements du port, d'armements qui ne seraient plus disposés à venir sur Port 2000 aussi longtemps que les grutiers ne seraient pas dans le privé,

explique Patrick Deshayes. Cette question n'a jamais été évoquée dans le débat public de 1999, et les armements font du chantage. Cela met à mal les emplois portuaires existants et ceux à venir. Il n'est pas question que nous soyons à la merci des armements ».

Selon Patrick Deshayes, l'affaire du collectif n'est que l'arbre qui cache la forêt. « On veut nous mettre à genoux. Le collectif s'est trompé de combat en s'attaquant à nous. Surtout, ajoute le secrétaire général de la CGT du port, il s'est placé dans un calcul machiavélique et politique ». « Le collectif a commencé à six, tranche un autre élu du syndicat. Il ne sont toujours que six ». **STÉPHANE SIRET**

Le statut des grutiers, pierre d'achoppement

En toile de fond du différend entre la CGT et le collectif du port autonome se trouveraient, selon les responsables syndicaux, les discussions entre les grutiers d'un côté, chargés de la conduite des portiques privés de Port 2000, et les groupes de manutention. Ces négociations se tiennent à Paris, en plus haut lieu, entre la fédération CGT des Ports et Docks et l'Union des entreprises de manutention. Récemment, les représentants

patronaux auraient d'ailleurs rencontré Dominique Perben, ministre de tutelle, pour lui demander une intervention destinée à faire aboutir un dossier ouvert depuis des mois.

A l'origine, le port du Havre avait proposé un système dit gagnant-gagnant destiné à mettre les grutiers à disposition des entreprises de manutention pour une durée de cinq ans. Ils auraient eu, ainsi, « un commandement privé ». « Il n'est pas

question de dissocier les travailleurs de l'encadrement et de la maintenance », souligne Patrick Deshayes, le secrétaire général de la CGT du port autonome. Selon lui, le maintien du statut d'agent du port autonome est « une garantie » de compétence, de savoir-faire et de pérennité des emplois.

« On veut nous faire porter la responsabilité du départ de certains armateurs, explique Patrick Deshayes. Mais comment

demandeur aux personnels d'intégrer des entreprises qui sont fragilisées et qui, demain, pourraient licencier ? Sans compter les aspects liés à la sécurité. Même si c'est de plus en plus définie, le personnel du port peut exercer son droit de retrait pour des questions de sécurité. Qu'en serait-il dans le privé ? Pour la CGT, aussi longtemps que les garanties n'auront pas été fournies sur le statut, les négociations en cours n'aboutiront pas.